

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|                                                                 |                           |                                |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| <b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY               |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 71 15 98 00                                       | Fax :                     | Mail : sante-gilly@helha.be    |
| <b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL      |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 64 23 37 59                                       | Fax : +32 (0) 64 23 38 46 | Mail : sante-jolimont@helha.be |
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON         |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : sante-tournai@helha.be  |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI |                           |                                |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 | Mail : sante-tournai@helha.be  |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 404 Formuler des plans de soins - Focus chirurgie spécialisée |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                             | PAIR4B04                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                             | 4B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                     | 5 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Volume horaire  | 54 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE       | <p><u>HELHa Gilly</u><br/> <b>Annick NEIRINCK</b> (annick.neirinck@helha.be)<br/> Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be)<br/> Valérie OPILIARD (valerie.opiliard@helha.be)<br/> <u>HELHa Jolimont</u><br/> <b>Laurent COUTY</b> (laurent.couty@helha.be)<br/> Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)<br/> <u>HELHa Mouscron</u><br/> <u>HELHa Tournai - Salines</u><br/> <b>Nathalie DESCHEEMAER</b> (nathalie.descheemaer@helha.be)<br/> Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be)<br/> Aurélien DESPREZ (aurelien.desprez@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                       | 50                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification            | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                            | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

L'UE 404 est corequis à l'UE 406.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

##### Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

## Acquis d'apprentissage visés

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie :

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|           |                                                                      |            |
|-----------|----------------------------------------------------------------------|------------|
| PAIR4B04A | Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée | 48 h / 5 C |
| PAIR4B04B | Approche intégrée par exercices                                      | 6 h / 0 C  |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|           |                                                                      |    |
|-----------|----------------------------------------------------------------------|----|
| PAIR4B04A | Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée | 50 |
| PAIR4B04B | Approche intégrée par exercices                                      | 0  |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

## 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences 4 et 6 définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

|                                                                 |                           |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON         |                           |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 |
| <b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI |                           |
| Tél : +32 (0) 69 89 05 10                                       | Fax : +32 (0) 69 89 05 12 |

Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)

Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pathologies et soins infirmiers spécifiques en chirurgie spécialisée |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                                 | 21_PAIR4B04A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                                 | 4B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                                         | 5 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Volume horaire  | 48 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants           | <b>Ophélie VERSPEEK</b> ( <a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a> )<br><b>Ophélie VERSPEEK</b> ( <a href="mailto:ophelie.verspeek@helha.be">ophelie.verspeek@helha.be</a> )<br><b>Nathalie DESCHEEMAER</b> ( <a href="mailto:nathalie.descheemaer@helha.be">nathalie.descheemaer@helha.be</a> )<br><b>Aurélien DESPREZ</b> ( <a href="mailto:aurelien.desprez@helha.be">aurelien.desprez@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                           | 50                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 404 : Formuler des plans de soins : Focus Chirurgie spécialisée.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 404 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

#### Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### Acquis d'apprentissage de l'UE 404 et de l'activité d'apprentissage

**Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie,**

- Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client ;
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

#### Objectifs

A partir d'une situation clinique,

- Utiliser le vocabulaire spécifique
- expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)

- citer les causes principales
- expliquer les manifestations cliniques
- justifier les buts et indications des examens
- analyser des résultats d'examens paracliniques
- expliquer les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- expliquer, pour les médicaments administrés, les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets indésirables à surveiller, les tests de surveillance préconisés
- sélectionner les hypothèses de DI, les DI et les suspicions de complications en faisant des liens entre les données issues du bilan d'indépendance et du profil médical
- justifier les interventions (informations comprises) adaptées à la situation à partir du plan de soins de référence de la pathologie concernée ou de la situation rencontrée
- proposer une programmation des interventions, adaptée à la situation
- choisir une échelle, une grille de résultats

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### 1. Pathologies : 16 h

Cardio-vasculaire (6h)

- Traitement chirurgical des artériopathies oblitérantes
- Plasties valvulaires
- Traitement chirurgical des anévrismes
- Traitement chirurgical du cancer du poumon

ORL (2h)

Ophtalmo (2h)

Digestive (2h)

- Traitement chirurgical pancréas
- Traitement chirurgical œsophage

Urologie (2h)

Traitement chirurgical vessie

Neuro- Traitement traumatismes crâniens (2h)

- Lésions fréquentes
- Surveillances
- Mécanismes Hypertension Intra Crânienne (physio-pathologies, conséquences...)

##### 2. Soins infirmiers : 24 h

Plans de soins destinés d'un :

- a. patient opéré pontage, valves, CEC (4h)
- b. patient amputé - vasculaire périphérique (2h)
- c. patient avec pneumonectomie et lobectomie (4h)
- d. patient trauma crânien (3h)
- e. patient laryngectomie - partielle ou totale (4h)
- f. patient grand brûlé - différence marquée avec urgence et secourisme
- g. patient opéré œsophage-pancréas
- h. patient opéré cystectomie

##### 3. Salle d'opération : 8 h

SI bloc opératoire

Anesthésiologie

#### Démarches d'apprentissage

Cours expositif,

cas concrets

Ppt,

travail personnel de synthèse à viser d'évaluation formative

## Dispositifs d'aide à la réussite

Des notions sont abordées en vue de la préparation aux stages.

## Sources et références

Les supports pour acquérir les compétences requises sont: ppts, vidéos, notes de cours.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Voir notes de cours

Plateforme Connect'ED

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique

se fera par un examen écrit en 2me période d'évaluation. L'examen vaut 50 points.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour la 3me période d'évaluation.

L'évaluation de l'activité d'apprentissage se fera sur base d'un ou plusieurs cas cliniques.

Des questions supplémentaires peuvent être posées en lien soit avec la pathologie ou les soins infirmiers.

Les 50 points sont répartis en :

- 25 points pour les soins infirmiers
- 17 points pour la pathologie
- 8 points pour le bloc opératoire et anesthésiologie

Cet examen peut mobiliser les compétences et acquis d'apprentissage des blocs 1,2 et 3.

L'UE ne sera validée après délibération que si l'étudiant démontre la maîtrise des connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'UE.

Les modalités sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS. Le document " annexe à la fiche ECTS" est communiqué lors du cours et disponible sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Mouscron** Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON

Tél : +32 (0) 69 89 05 10

Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 10

Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : [sante-tournai@helha.be](mailto:sante-tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Approche intégrée par exercices                            |                                                                                                                                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 21_PAIR4B04B                                                                                                                                                                                                   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 4B                                                                                                                                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 0 C                                                                                                                                                                                                            | Volume horaire  | 6 h         |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Nathalie DESCHEEMAER</b> ( <a href="mailto:nathalie.descheemaer@helha.be">nathalie.descheemaer@helha.be</a> )<br>Aurélié DESPREZ ( <a href="mailto:aurelie.desprez@helha.be">aurelie.desprez@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 0                                                                                                                                                                                                              |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                       |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Les exercices sont intégrés dans les activités d'apprentissage.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans les contextes hospitaliers et/ou extrahospitaliers, au départ d'une situation clinique complexe couvrant la période pré, per et post-opératoire ainsi que la préparation à la sortie :

Justifier les liens entre les données médicales, infirmières, pharmacologiques et les données du client;

Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales) ;

Argumenter les propositions d'interventions et de surveillances spécifiques à un moment précis et à la situation du client.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1.Pathologies : 16 h

Cardio-vasculaire (6h)

·Traitement chirurgical des artériopathies oblitérantes

·Plasties valvulaires

·Traitement chirurgical des anévrismes

·Traitement chirurgical du cancer du poumon

ORL (2h)

Ophtalmo (2h)

Digestive (2h)

·Traitement chirurgical pancréas

·Traitement chirurgical œsophage

Urologie (2h)

Traitement chirurgical vessie

Neuro- Traitement traumatismes crâniens (2h)

·Lésions fréquentes

·Surveillances

·Mécanismes Hypertension Intra Crânienne (physio-pathologies, conséquences...)

2.Soins infirmiers : 24 h

Plans de soins destinés d'un :

a.patient opéré pontage, valves, CEC (4h)

b.patient amputé - vasculaire périphérique (2h)

c.patient avec pneumonectomie et lobectomie (4h)

d.patient trauma crânien (3h)

e.patient laryngectomie -partielle ou totale (4h)

f.patient grand brûlé -différence marquée avec urgence et secourisme

g.patient opéré œsophage-pancréas

h.patient opéré cystectomie

3.Salle d'opération : 8 h

SI bloc opératoire

Anesthésiologie

### **Démarches d'apprentissage**

Les situations cliniques sont travaillées au fil des séances de cours

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Les étudiants travaillent les situations cliniques et proposent leurs analyses. Au fil de ce partage, les professeurs font un retour formatif aux étudiants.

Séances questions/réponses.

### **Sources et références**

Se référer aux notes de cours

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Platerforme Connect'ED

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Néant

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |   | Q3        |   |
|------------------------|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
|                        | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière |           |   |           |   |           |   |
| Période d'évaluation   |           |   |           |   |           |   |

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### **Dispositions complémentaires**

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).